



Le CNSF vous remercie de votre confiance

Avant de glisser votre bulletin d'adhésion dans l'enveloppe, vérifiez :

- Que votre chèque est signé.
- Que vous avez bien indiqué l'ordre.
- Que vos coordonnées sont bien lisibles.

1, impasse du moulin des rosettes
94120 Fontenay-sous-Bois
Association loi 1901
www.cnsf.asso.fr



Le CNSF travaille en partenariat avec



- **CNOSF**
Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes
www.ordre-sages-femmes.fr



- **CNGOF**
Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français
www.cngof.asso.fr



- **Gynécologie sans frontières**
www.gynsf.org



- **AUDIPOG**
Association des Utilisateurs de Dossiers Informatisés en Pédiatrie, Obstétrique et Gynécologie
<http://audipog.inserm.fr/accueil.php>



- **EMA**
European Midwives Association
www.europeanmidwives.eu

Document édité par Family Service - la Boite Rose

Collège National des Sages-Femmes

Société savante des sages-femmes

CNSF
1, impasse du moulin des rosettes
94120 Fontenay-sous-Bois
www.cnsf.asso.fr
<mailto:contact@cnsf.asso.fr>

CNSF est une association loi 1901

CNSF
1, impasse du moulin des rosettes
94120 Fontenay-sous-Bois
www.cnsf.asso.fr
<mailto:contact@cnsf.asso.fr>

CNSF est une association loi 1901



Le CNSF,

la réponse à une attente de la profession

En 2001, s'est fait sentir le besoin d'un interlocuteur identifié pour négocier avec les pouvoirs publics. À l'initiative d'une poignée de sages-femmes déterminées est né le CNSF, Collège National des Sages-Femmes, qui rassemble exclusivement des sages-femmes diplômées et recouvre toute la profession, quel que soit le type d'exercice : libéral, hospitalier ou PMI.

L'adhésion au CNSF est individuelle, gage de représentativité, liberté et impartialité.

Le CNSF, pour défendre l'avenir de la profession de sage-femme

Le CNSF a pour objectif de fédérer la profession des sages-femmes au sein d'une structure unique et indépendante, cadre de débats professionnels sur l'évolution et l'évaluation des pratiques.

Le rôle du CNSF s'articule autour de quatre grandes thématiques :

- **La politique périnatale** et de santé publique.
- **La recherche**, l'évaluation des pratiques professionnelles et la diffusion des travaux.
- **La formation** des sages-femmes.
- **La qualité** de la naissance.

Parce que notre profession a besoin d'être reconnue et comprise dans sa complexité, il est important que les sages-femmes se regroupent, en toute indépendance dans un collège apolitique, représentatif de la diversité des modes d'exercice.

La profession en chiffres

17 998 sages-femmes en 2008 (Source Insee)

CNSF : 1^{ère} association en représentativité

816 500 bébés nés en 2007 (Source Insee)



Le CNSF, reconnu par les pouvoirs publics

Le CNSF bénéficie d'une véritable reconnaissance de ses pairs et des pouvoirs publics. À ce titre le CNSF collabore régulièrement avec différentes instances.

Haute autorité de santé (HAS) : travail collaboratif sur les recommandations pour la pratique clinique et l'évaluation des pratiques professionnelles.

Collège national des gynécologues obstétriciens de France (CNGOF) : travail en partenariat sur les recommandations pour la pratique clinique, positionnement commun contre l'exercice des doulas.

Ministère de la Santé : participation à différentes commissions : maisons de naissance, transfert in-utero, prise en charge des grossesses physiologiques...

Le CNSF, force de lobbying

Le CNSF dans une logique dynamique, influe sur les pouvoirs publics pour un repositionnement de la profession de sage-femme dans la physiologie et le soin, au sens de l'attention.

Nous demandons une augmentation du nombre de sages-femmes et de structures d'accouchement physiologiques (maisons de naissance, salles d'accouchement dites natures, ouverture au plateau technique pour les sages-femmes)

Les journées du CNSF

Chaque année les "journées du CNSF" sont l'occasion de riches échanges, au cours desquelles différents intervenants (sages-femmes, gynécologues-obstétriciens, anthropologues, psychologues, ingénieurs de recherche au CNRS) croisent leur regard sur la profession.

De nombreux thèmes y sont débattus : maison de naissance hospitalière, prévention du périnée pendant l'accouchement, épisiotomie, anémie du post-partum, prévention de l'allo-immunisation rhésus, naissance et pudeur, réanimation du prématuré de moins de 32 SA en salle de naissance, échographie fœtale ...

Le CNSF organise régulièrement des "journées à thèmes" qui traitent d'un point particulier : post-partum, contraception ...

Bulletin d'adhésion

La cotisation pour l'année 2009
a été fixée à 40 euros

Les renseignements en caractères gras sont
indispensables

NOM :

Nom de jeune fille:

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Fax :

Portable :

Email :

Lieu et mode d'exercice :

Lieu et année de diplôme :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de
Collège national des sages-femmes et
de l'adresser à :

Frédérique Teurnier
1, impasse du moulin des rosettes
94120 Fontenay-sous-Bois

